



Première
ANNEE



VOLUME
II



NUMERO

30



15
Sept.
1898

LA FAMILLE CHRETIENNE.

REVUE HEBDOMADAIRE
DE LECTURES CHRETIENNES,
PUBLIEE
avec l'autorisation
de Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa,

PAR L'IMPRIMERIE
JEANNE d'ARC à Masson.
Comté Labelle, Qué.

PRIX: \$1.00 par année.



BOURSE DES SAINTS ANGES.

Cette prime consiste en une bourse de collège de \$ 70.00 par année, pendant 7 ans, en faveur d'un aspirant, **bona fide**, au sacerdoce.

Elle sera tirée au sort entre **les prêtres**, qui nous envoient des abonnements, aussitôt qu'il y aura 700 abonnements d'un an, **payés**.

AUTRE PRIME.

On nous dit de différents côtés : La prime que vous donnez sous forme de bourse n'encourage que le clergé à travailler à répandre la " Famille Chrétienne. " Bien des personnes, surtout des maîtresses d'école, deviendraient d'excellentes zélatrices si elles avaient un petit encouragement.

Nous reconnaissons toute la justesse de cette remarque, et tout en maintenant la " bourse des Sts Anges, " nous ferons un nouveau sacrifice.

Voici ce que nous offrons aux personnes qui veulent être zélatrices.

Chaque *nouvel* abonnement envoyé par une zélatrice recevra un billet pour le tirage d'une prime consistant en morceaux de musique, cantiques ou opérettes.

On tirera une prime par 10 abonnements, de sorte qu'une zélatrice qui enverra 10 abonnements à la fois, n'aura pas besoin d'attendre le tirage au sort et choisira sa prime immédiatement, c'est-à-dire une série entière, telle que ci-après.

Série No 1

Musique Religieuse.

Tu sais bien que je t'aime.	Duo à l'Eucharistie.	—	0,40
Viens!	" " "	—	0,50
L'hostie de Noel.	— — —	—	0,40
Cœur Sacré de Jésus.	— — —	—	0,40
Reine et Mère.	— — —	—	0,50
Au ciel.	— — —	—	0,40
Le lis de St Joseph.	— — —	—	0,40
			3,00

Série No 2

Il est venu.	—	—	0,40
Il faut qu'il règne.	—	—	0,40
Noel, Noel.	—	—	0,40
serment au Sacré-Cœur.	—	—	0,40
Ton Cœur de Mère.	—	—	0,40
C'est un serment.	—	—	0,40
Soldat vaillant.	—	—	0,40
			2,80



PLACE A DIEU!

La Famille Chretienne.

VOL. II. No. 30. — 15 SEPT., 1898.

SOMMAIRE :

Evangile du seizième Dimanche après la Pentecote. — Calendrier. — Le don de force.
— L'œuvre de la vraie dévotion. — La Femme Chrétienne. — Bonté et reconnaissance. —
Opportet pati. — Vie du B. F. de Nicosie. —

Evangile du XVI^e Dimanche après la Pentecote.

† *Suite du saint Evangile selon saint Luc. — Ch. 14.*

EN ce temps-là, Jésus étant entré dans la maison d'un des principaux pharisiens, un jour de sabbat, pour y assister à un repas, ceux qui se trouvaient là l'observaient, car il y avait devant lui un homme hydropique. Jésus s'adressant donc aux docteurs de la loi et aux pharisiens, leur dit : Est-il permis de guérir le jour du sabbat ? Mais ils gardèrent le silence : et lui, prenant cet homme par la main, le guérit et le renvoya. Il leur dit ensuite : Qui de vous, si son âne ou son bœuf vient à tomber dans un puits, ne se hâte de l'en retirer même le jour du sabbat ? Ils ne pouvaient rien lui répondre. Remarquant ensuite que les conviés choisissaient les premières places, il leur proposa cette parabole : Quand vous serez invité à des noces, leur dit-il, ne prenez point la première place, de peur qu'il ne se trouve parmi les conviés quelqu'un plus élevé en dignité que vous, et que celui qui vous aura invités tous deux ne vienne vous dire : Cédez votre place à celui-ci, et qu'alors

vous n'avez la honte de descendre à la dernière place. Mais quand vous serez invité, allez vous mettre à la dernière place ; de sorte que celui qui vous a invité vous dise lorsqu'il viendra : Mon ami, montez plus haut : ce qui sera un honneur pour vous aux yeux de tous les convives ; car celui qui s'élève sera humilié, et celui qui s'humilie sera élevé.

Pourquoi les Pharisiens surveillaient-ils le Sauveur ?

Afin de découvrir en lui, si possible, quelque occasion de le blâmer et de l'accuser. C'est ce que font encore malheureusement beaucoup de chrétiens qui surveillent tous les pas et toutes les démarches de leur prochain, sans autre motif que de trouver de quoi pouvoir les accuser devant le monde et en dire du mal.

Qui peut être désigné par cet hydropique ?

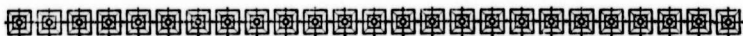
Un homme avare ; car, de même qu'un hydropique, à mesure qu'il boit, désire toujours boire davantage ; ainsi l'avare désire d'autant plus posséder, qu'il est déjà en possession de plus grands biens. Et de même que l'hydropique est difficile à guérir et cause à l'homme de grandes douleurs, ainsi l'avarice croît avec l'âge, et tourmente ordinairement l'homme jusqu'au tombeau.



CALENDRIER

Septembre.

18 DIM.	XVI apt. Pent. Fête des 7 Douleurs de la B. V. M.
19 Lun.	ST JANVIER ET SES COMPAGNONS, mart.
20 Mar.	ST EUSTACHE ET SES COMP. mart.
21 Mer.	Quatre-temps, jeûne. ST MATTHIEU, apôtre.
22 Jeu.	ST THOMAS DE VILLENEUVE, conf.
23 Ven.	Quatre-temps, jeûne. ST LEON, pape et mart.
24 Sam.	Quatre-temps, jeûne. N. D. DE LA MERCI.
25 DIM.	Dim. XVII ap. Pent.



Le Don de Force.

(17^{ème} article sur le St Esprit.)

LE don de science est un magnifique supplément à la raison. Il est à l'âme ce que le télescope est à l'œil. Par la connaissance certaine et raisonnée de la vérité, il nous communique la simplicité de la colombe et la prudence du serpent, déjoue les sophismes de l'impiété, illumine toutes les sciences humaines et les relie dans une vaste synthèse. Par la réctitude qu'il donne au jugement, il dégage le vrai du faux, le bien du

mal. Par la juste appréciation des choses il nous préserve des charmes fascinateurs du monde et du démon, des illusions de l'esprit, des erreurs du cœur, source de tourments et de colères, de divisions et de désespoirs.

Il en résulte que le don de science sur la terre, c'est la paix ; ce don de moins, c'est la guerre. Deux raisons surtout devraient le rendre plus précieux aujourd'hui que jamais : l'ardeur pour la science, et la fascination de la bagatelle. Sans ce don nécessaire, le savant est une taupe que la lumière offusque, ou un enfant qui bégaye, et l'homme, quel qu'il soit, un filateur de toiles d'araignée, un constructeur de châteaux de cartes.

Toutefois, connaître clairement la vérité, soit dans l'ordre surnaturel, soit dans l'ordre naturel, ne suffit pas : il faut à l'homme le courage d'être conséquent avec lui-même. Grand doit être ce courage ; car la vérité exige souvent de rudes combats, et la vertu de coûteux sacrifices. A ce besoin, le Saint-Esprit pourvoit par un nouveau don : la FORCE.

1^o Qu'est-ce que le don de force ? La force est un don du Saint-Esprit qui nous communique le courage d'entreprendre de grandes choses pour Dieu et la confiance de les accomplir malgré tous les obstacles.

J. M. Servulus, prêtre.

EXTRAIT D'UNE CIRCULAIRE

DE

Mgr l'Evêque de Sherbrooke au clergé de son diocèse,
en date du 26 Février 1898.

Mes Chers Collaborateurs,

L'Oeuvre de la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge.

Sous ce titre, je viens recommander tout spécialement à votre zèle et à votre piété filiale envers Marie le petit manuel, "**Jésus régnant par Marie,**" publié avec mon approbation, par un prêtre de ce diocèse, le révérend F.-H. Lavallée, dans le but d'étendre le règne de Jésus par Marie, selon la méthode du bienheureux Grignon de Montfort.

La vie et l'esprit du bienheureux Grignon de Montfort ne vous sont pas inconnus. Vous y avez été en partie initiés par la lecture qui en a été faite, au réfectoire, durant la retraite ecclésiastique. Vous avez pu, en écoutant la lecture de ces pages édifiantes, constater de quelle tendre et solide piété le bienheureux était animé envers la mère de Dieu. "Quand viendra, écrivait-il,

cet heureux temps où la divine Marie sera établie maîtresse et souveraine dans les cœurs? Quand est-ce que les âmes respireront autant Marie que les corps respirent l'air? Quand viendra ce siècle de Marie où les âmes deviendront des copies vivantes de Jésus par Marie? Ce temps heureux ne viendra que quand on connaîtra et pratiquera la **dévotion que j'enseigne**. Ut adveniat regnum tuum, adveniat regnum Mariæ."

Cette dévotion à Marie, selon la méthode qui lui est propre le bienheureux nous en a fait part dans deux manuscrits providentiellement arrachés à l'oubli, plus de cent vingt-cinq ans après la mort du pieux serviteur de Marie. Au reste, le fait que le bienheureux de Montfort avait lui-même prévu et annoncé d'avance cet **ensevelissement** extraordinaire et cette **résurrection** non moins extraordinaire de l'un de ces manuscrits, "le plus important des deux," son **Traité** de la vraie dévotion à la sainte Vierge, ce fait, dis-je, est bien de nature à nous faire partager l'espoir que ce Voyant de Dieu puisait dans cette vision nette des obstacles que la malice de l'enfer susciterait à la diffusion de son travail. Voici les paroles prophétiques qu'il écrivait à ce sujet: "Je prévois clairement que des bêtes frémissantes viendront avec fureur pour déchirer de leurs dents diaboliques ce petit écrit, ou du moins, pour l'ensevelir dans le silence d'un coffre, afin qu'il ne paraisse pas..... Mais n'importe! Mais tant mieux! Cette vue m'encourage et me fait espérer **un grand succès**."

En quoi, dans la pensée du bienheureux Grignon de Montfort, ce **grand succès** devait-il consister? C'est ce qu'il nous fait connaître lui-même dans ces autres paroles prophétiques: "Dieu veut que sa sainte Mère soit à présent plus connue, plus aimée, plus honorée que jamais elle n'a été. Ce qui arrivera sans doute, si les prédestinés entrent, avec la grâce et la lumière du Saint Esprit, dans la **pratique intérieure et parfaite** que je leur découvrirai."

La diffusion du "**Traité de la vraie dévotion**" à la sainte Vierge, grâce aux soins et au zèle du prêtre dont j'ai mentionné le nom plus haut, a été, pour notre pays, le commencement de la réalisation du vœu que formulait le bienheureux de Montfort: Que Marie soit plus connue, plus aimée, plus honorée.

Plus de vingt mille exemplaires de ce "**Traité**" ont été distribués, en moins de deux ans, parmi le clergé et les communautés religieuses du Canada. Depuis lors, il m'a été donné de constater, plus d'une fois, les heureux résultats de cette pieuse propagande. Plus d'une fois on m'a dit en toute simplicité: "Monseigneur, je ne connaissais pas, je n'aimais pas la sainte Vierge avant d'avoir lu et médité le "**Traité**" du bienheureux de Montfort"

Le pieux et savant Père Faber, si connu par ses nombreux travaux ascétiques, a voulu, avant de mourir, doter l'Angleterre, sa patrie, d'une traduction en langue anglaise, du livre de la "**Vraie Dévotion.**"

Dans la magnifique préface dont il a orné cette traduction, il nous donne la raison d'être du manuel "**Jésus régnant par Marie.**" " Je me permettrai, dit-il, d'avertir le lecteur que, par une seule lecture il sera bien loin de le (Traité de la vraie dévotion) posséder, de s'en rendre maître. On trouve dans ce livre, le sentiment de je ne sais quoi d'inspiré et de surnaturel qui va toujours en augmentant, au fur et à mesure qu'on avance dans son étude. "

Rien d'étonnant que la doctrine du bienheureux de Montfort, présentée sous une forme si élevée, ne puisse facilement atteindre la masse des fidèles et surtout les jeunes intelligences. Le petit Traité "**Jésus régnant par Marie**", dont je recommande la diffusion aussi générale que possible parmi vos paroissiens, peut être considéré comme une édition populaire du "Traité" du bienheureux de Montfort. **Sa pratique intérieure et parfaite**, y est mise à la portée de tous, même des intelligences les plus ordinaires. J'ai l'intime conviction qu'en ménageant à ce fidèle interprète du grand apôtre de Marie, une entrée dans chacune des familles qui composent vos paroisses, vous contribuerez efficacement à y affermir le règne de Jésus en y faisant mieux connaître, mieux aimer, et mieux honorer sa très sainte mère. J'ai l'intime conviction que votre zèle à propager cette œuvre qui a toute ma sympathie, et à laquelle mes vénérables frères dans l'épiscopat, ont fait un cordial accueil, sera récompensé par la grâce, pour vous-mêmes, d'une vie très sainte, d'une foi plus vive et plus pratique parmi vos paroissiens, de la conversion d'âmes qui vous sont chères et que vous avez vainement peut-être, jusqu'ici, essayé de gagner à Dieu.

Le révérend F.-H. Lavallée, depuis plusieurs années déjà, et avec ma pleine et entière approbation, s'est fait le promoteur de cette œuvre du bienheureux Grignon de Montfort. C'est mon intention et mon désir qu'il s'y consacre exclusivement, qu'il la prêche et la répande dans tout mon diocèse et dans les autres diocèses dont les vénérés Ordinaires l'auront pour agréable.

✠ PAUL, ÉV. DE SHERBROOKE.

Ce manuel se vend pour moins de la moitié de sa valeur : 25 centins. Prix spéciaux pour le clergé et les communautés.

F.-H. LAVALLÉE, PÈRE.

LA FEMME CHRÉTIENNE

et ses devoirs.

PAR LE PÈRE JEAN-BAPTISTE BOONE,
de la Compagnie de Jésus. (1)

Mission de la femme chrétienne.

LA FEMME CHRÉTIENNE MARIÉE.



Le sacrement est grand, je dis en Jésus-Christ et dans l'Eglise.
(Ephs. v.)

Dans le chapitre précédent, je vous ai montré la grande mission que la Providence a assignée à la femme chrétienne. Vous avez vu que son influence est immense, et vous avez conçu sans doute des sentiments dignes de vous. A présent je continue à rehausser la femme à ses propres yeux, afin de la rendre de plus en plus forte pour remplir les devoirs qui lui sont imposés ; je la considère **dans le saint Sacrement du Mariage.**

Il n'y a point d'état plus commun que celui du mariage ; mais il n'y en a point aussi dont on ignore davantage **la sainteté et les devoirs.**

De là que de malheurs ! On s'y engage souvent sans faire aucune réflexion sérieuse, ou, si l'on en fait quelqu'une, ce n'est souvent que par rapport aux biens de la terre. Le monde regarde le mariage comme une affaire d'argent et de fortune, une spéculation ; le roman et le théâtre du jour méprisent et flétrissent le mariage ; l'hérésie lui enlève sacrilègement la sainteté de sacrement et rompt son lien indissoluble. Vous vivez au milieu de cette atmosphère empoisonnée ; il est donc de la plus haute importance de vous prémunir contre toutes ces maximes erronées en vous pénétrant de la grandeur du mariage.

Le mariage est grand par son institution primitive et par son élévation à la dignité de sacrement. Il est grand par le but qui y est proposé. Il est grand par les devoirs qu'il impose. Il est grand par les grâces que Dieu y attache.

1^o Le mariage est grand par son institution primitive. Après avoir créé l'homme à son image et à sa ressemblance, le Seigneur dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul, faisons-lui une aide semblable à lui,

(1) Ce travail est pris, avec permission spéciale, dans la **Petite Bibliothèque Chrétienne**, publiée à Bruxelles [Belgique] par le R. P. Kieckens, S. J. [Collège St Michel].

(Gen. 11, 18.) " Le Seigneur Dieu envoya donc à Adam un profond sommeil, et lorsqu'il était endormi, il tira une de ses côtes et mit de la chair à la place. Et le Seigneur Dieu, de la côte qu'il avait tirée d'Adam, forma le corps de la femme et y ayant uni une âme, il l'amena à Adam. Alors Adam dit : Voilà maintenant l'os de mes os et la chair de ma chair ; c'est pour quoi celle-ci s'appellera d'un nom qui marque qu'elle vient de l'homme. C'est pour quoi l'homme quittera son père et sa mère, s'attachera à sa femme, et ils ne seront plus tous deux qu'une seule chair. (Gen. 11.)

2^o **Le mariage est grand par son élévation à la dignité de sacrement.** Notre-Seigneur ne se contenta pas d'honorer de sa présence les noces de Cana en Galilée, mais il éleva le mariage à la dignité de sacrement, il en fit un signe extérieur d'une grâce intérieure, et d'une grâce spéciale appropriée aux besoins des deux époux.

Saint Paul appelle le mariage un grand sacrement en Jésus-Christ et dans l'Eglise (Eph, v), grand par le rapport qu'il a avec Jésus-Christ et avec l'Eglise qui est son épouse. Nous verrons bientôt quels devoirs découlent de cette doctrine apostolique.

3^o **Le mariage est grand par le but qui y est proposé.** Ce but est triple, dit saint Augustin : l'Enfant, la Foi conjugale et le Sacrement.

La **procréation** et l'éducation chrétienne des enfants est le premier bien du mariage : remplir la terre d'habitants, afin de remplir le ciel de bienheureux. Les saints Pères louent les époux qui désirent des enfants. Ils disent que la naissance des enfants fait la gloire principale du mariage. Les saintes Écritures regardent les enfants comme une bénédiction, et l'Apôtre saint Paul va jusqu'à dire que l'épouse se sanctifiera par la génération des enfants. (1. Tim., 11, 15.)

Hélas ! pour combien d'époux le mariage est-il aujourd'hui le voile de désordres honteux qui provoquent la colère divine et corrompent la société dans sa source ? Privant à la fois l'État de citoyens, l'Eglise d'enfants, et le Ciel d'élus, ils pèchent contre la société, contre la terre et contre le ciel, attaquent Dieu directement et lui disputent les créatures que sa puissance se préparait à produire, et les âmes que sa miséricorde voulait sauver.

Le second bien du mariage est **la foi conjugale**, ou la fidélité mutuelle et réciproque. La foi conjugale a pour effet que ceux qui s'engagent dans le mariage sont obligés de se rendre une déférence réciproque et de se soumettre à la volonté l'un de l'autre. Ce point important de la morale chrétienne est traité d'une manière nette et détaillée par le grand Apôtre des nations ; écoutons-le : " Que le mari rende à sa femme ce qu'elle doit à son mari, car le corps de la femme n'est point en sa puissance, mais en celle de

son mari ; de même le corps du mari n'est pas en sa puissance, mais en celle de sa femme. Ne vous refusez point l'un à l'autre ce devoir, si ce n'est du consentement de l'un et de l'autre pour un temps, afin de vous exercer à l'oraison ; et ensuite vivez ensemble comme auparavant, de peur que la difficulté que vous avez à garder la continence ne donne lieu à Satan de vous tenter." (I. Cor. vii) On trouve partout dans l'Écriture sainte et dans les Saints Pères de tous les temps des preuves de l'énormité de l'infidélité dans le mariage. Dans les premiers siècles de l'Église on traitait ceux qui commettaient ce crime avec la même sévérité que les homicides. Les châtimens de Dieu les poursuivent souvent d'une manière visible. (Eccles. XXI.)

La **foi conjugale** exigent encore que les deux époux s'assistent et se consolent mutuellement ; qu'ils portent ensemble le joug du mariage ; qu'ils s'entr'aiment, mais d'un amour saint et bien réglé, puisque l'union du mari et de la femme est destinée à représenter celle de Jésus-Christ avec son Église. (Ephes. v.) Il faut qu'ils s'aiment d'un amour respectueux et fidèle, d'un amour officieux et condescendant, d'un amour constant et durable.

Le troisième bien du mariage est **le sacrement**. Nous considérons ici dans le sacrement le lien perpétuel et indissoluble, qui existe entre le mari et la femme. Que l'homme ne sépare pas, dit Jésus-Christ en rappelant l'institution primitive du mariage, ce que Dieu a uni si étroitement. (Gen. 11, 24. Math. XIX, 9.) Dans la Loi de grâce, cette union est encore plus forte ; elle est représentée par celle qui existe entre Jésus-Christ et son Église, et qui sans doute est indissoluble. Quant à ceux qui sont mariés, dit Saint Paul, ce n'est pas moi, mais le Seigneur qui leur fait ce commandement, qui est : Que la femme ne se sépare point d'avec son mari ; si elle s'en est séparée, pour de bonnes raisons, il faut qu'elle demeure sans se marier, ou qu'elle se reconcilie avec son mari ; et que le mari de même ne quitte point sa femme, ou s'il la quitte légitimement, dans certaines occasions, qu'il demeure sans se marier aussi bien que la femme qu'il a quittée. (I. Cor. vii.) Pour le **Lien**, il n'existe donc jamais de divorce. Toutes les lois humaines ne peuvent donc rien contre lui, et par conséquent, toute union contractée par l'autorisation de la loi humaine, en dépit de la loi de Dieu et de l'Église, est de nulle valeur. La loi humaine n'a de l'effet que pour la séparation des biens et de la cohabitation ; là se borne son action toute extérieure et toute matérielle.

Les avantages qui résultent de l'indissolubilité du lien du mariage sont incalculables, et pour les parents, et pour les enfants, et pour la société en tière.

L'indissolubilité porte les parties contractantes à regarder plutôt la vertu et les bonnes qualités que le reste, et à se préparer sérieusement au mariage. Elle coupe court à mille tentations qui ne manquent pas de se présenter dans le cours de la vie. Il y aurait toujours des raisons de dissoudre le mariage, si la porte était ouverte aux réclamations. Elle arrête ou retarde les dissensions, parce qu'on sait qu'il est impossible de se séparer entièrement ; elle facilite le retour après une séparation quelconque ; elle conserve aux enfants ceux qui doivent avoir soin de leurs corps et de leurs âmes ; elle maintient l'ordre, la stabilité et la moralité dans la famille, et, par la famille, dans la société entière.

4° **Le mariage est grand par les devoirs qu'il impose.** Ces devoirs sont de la plus grande importance. Ils nous sont indiqués par le triple but du mariage : la procréation et l'éducation des enfants, la foi conjugale et l'union indissoluble. Nous traiterons de l'éducation des enfants dans le chapitre sur la **femme chrétienne mère.**

Nous venons de parler de la foi conjugale et du lien indissoluble : nous nous occuperons dans le chapitre suivant des devoirs particuliers de la **femme chrétienne épouse.**

5° **Le mariage est grand par les grâces que Dieu y attache.** Les devoirs du mariage sont grands et nombreux ; de grandes grâces sont donc nécessaires pour remplir ces devoirs. Or, le Seigneur, qui a établi et ennobli cet état de vie, ne manque pas d'accorder ses grâces à tous ceux qui s'en rendent dignes. Il les donne d'une manière proportionnée aux dispositions de ceux qui reçoivent le sacrement du mariage et qui y vivent chrétiennement. La disposition essentielle, pour le recevoir dignement, c'est l'état de grâce, puisque c'est un sacrement des vivants. Heureuses les personnes qui sont pures devant Dieu le jour de leur union : plus heureuses encore celles qui s'y sont préparées dans la crainte du Seigneur par une véritablement chrétienne. Dieu leur fera la grâce de conserver pur et sans tache un mariage digne d'être honoré et traité en toutes choses avec honnêteté. (Hebr. XIII.) Mais à voir comment on se prépare souvent au mariage, doit-on s'étonner de trouver tant de familles sur lesquelles les châtimens du ciel pèsent visiblement ?

Dans le saint sacrement du mariage, le Seigneur donne aux époux trois grandes grâces, qui répondent au triple but du mariage, et qui sont bien nécessaires pour remplir fidèlement trois grands devoirs, c'est-à-dire, pour bien élever les enfants, pour garder inviolablement la foi conjugale, et pour conserver perpétuellement l'union que la mort seule peut dissoudre.

O vous qui êtes engagées dans les liens sacrés du mariage, ranimez

votre foi à l'égard de ce grand sacrement; renouvez en vous les grâces qui y sont accordées; ayez confiance dans leur efficacité; — repoussez toujours avec horreur tout ce qui peut ternir la pureté de cette sainte union; souvenez vous sans cesse que vous représentez Jésus-Christ et son Eglise. Cette pensée vous fortifiera dans vos tribulations; elle vous élèvera au-dessus de tous les dangers du mariage; elle vous dictera tous vos devoirs, et elle sera la source féconde des bénédictions les plus abondantes du Seigneur.

(à suivre.)

Bonte et Reconnaissance.

CHRONIQUE LYONNAISE.

Un jour, c'était en plein mois de mai, le soleil riait sous les grands arbres dont il caressait les branches, il semblait que la joie demandait à se répandre dans tous les cœurs.

De nombreux équipages stationnaient à la porte de la cathédrale, et une foule de curieux attendait pour se donner le plaisir de quelques réflexions sur la toilette de la mariée, ou celles des invités, car il s'agissait d'une noce.

Au moment où la jeune épousée descendait de voiture, un autre cortège, hélas ! d'un genre bien différent, sortait de la vieille église. C'était un cercueil tout blanc, une jeune fille sans doute. Un homme à la figure contractée, à l'expression sauvage et douloureuse, suivait seul cette pauvre bière. En passant il jeta un regard presque haineux sur ces visages heureux qui semblaient, à leur insu, insulter à sa douleur. Le bedeau, voyant en ce moment que le porche de l'église s'encomrait, repoussa un peu rudement l'enterrement pauvre, pour laisser la place toute entière aux heureux.

Mais, par un prompt mouvement, la jeune mariée s'écarta, et, regardant tristement ce pauvre cercueil et l'homme qui le suivait : " Eux d'abord, " dit-elle simplement; puis, voyant que pas une fleur ne parait la pauvre bière, elle détacha gracieusement le bouquet d'oranger de sa ceinture, et spontanément, avec une simplicité tout empreinte d'élégance et de noblesse, elle le jeta sur le cercueil. Tout cela se fit en bien moins de temps que je n'en mets à vous le raconter.

Une larme alors se fit jour sous les paupières du malheureux père, et de ses lèvres il laissa tomber cette parole : " Soyez heureuse vous qui avez pitié des morts ! " Les années se passèrent. Les jeunes mariés, qui n'étaient plus jeunes alors, avaient eux aussi une fille unique, belle et chérie ; elle avait seize ans, et, en l'honneur de son anniversaire, un feu d'artifice magnifique devait, ce soir-là, égayer les nombreux invités du château de P... La fête était au moment de sa plus grande splendeur, lorsqu'un cri affreux se fit entendre... une aile du château était la proie des flammes. Sans doute, une pièce d'artifice, imprudemment placée près d'une lumière, avait déterminé l'accident. M. et Mme de P... étaient affolés ; la chambre de leur enfant était précisément dans ce corps du château, et en ce moment Gabrielle s'y occupait de quelques détails de toilette. Les secours furent promptement organisés ; des flammes jaillissaient des fenêtres ; partout on n'entendait que ce cri désespéré : " Au secours ! au secours !..." Tout à coup une ombre blanche apparut au sommet d'une tourelle ; affolé, Gabrielle était montée jusque-là, et, avec l'accent de la frayeur et du désespoir, elle élevait les bras vers le ciel. " Sauvez-moi, sauvez-moi, criait-elle..." mais à ce moment la charpente qui soutenait l'escalier s'effondrait avec fracas... M. de P... se fit jour au travers les décombres, et, avec le courage de son amour, il essayait de parvenir jusqu'à son enfant. Soudain, o bonheur ! un homme à la physionomie étrange se laissait glisser le long du pan de la muraille, accroché d'une main à une échelle de corde, tandis que de l'autre il emportait une jeune fille blanche... Quelle minute de suprême angoisse !! quelle indicible émotion ! enfin le sauveur touche terre avec son fardeau ! Elle est sauvée !... Et lui ? lui, cet héroïque inconnu, il allait s'esquiver sans bruit, lorsque le comte de P... s'avançant, l'étreignit dans ses deux bras, et d'une voix entrecoupée de sanglots, murmura ce tout petit mot qui vaut un discours, quand il sort du cœur : merci !

La comtesse vint à son tour... son regard limpide et profond semblait faire revivre un lointain passé.

— Votre nom ? dit-elle tout à coup.

— Madame, répondit le courageux inconnu, je suis un pauvre qui acquitte une dette. Vous souvenez-vous, il y a 17 ans, de ce cer-

cueil suivi tristement par un père, et de ce bouquet blanc qu'une jeune et belle mariée y jeta, comme un souvenir de son bonheur ... La jeune mariée, c'était vous, Madame ; le pauvre père c'était moi, et l'enfant qu'on emportait là-bas au cimetière, elle avait 16 ans elle aussi, et je n'avais qu'elle...

En disant ces mots, le regard humide du pauvre homme s'arrêta sur la blonde jeune fille qu'il venait de sauver des flammes...

Depuis, ce brave Jacques n'a pas quitté le château. Il y est comme l'homme de confiance du comte de P..., il ne s'absente qu'un instant le dimanche, pour s'agenouiller sur une tombe toute blanche, sur laquelle il a déposé sous un joli cadre, les fleurs d'orange, un peu jaunies par le temps, mais toutes parfumées de souvenirs tristes et pleins de reconnaissance.

Voilà un trait de délicate bonté et d'héroïque reconnaissance.



OPORTET PATI.

Par une belle matinée d'automne, Catiche, la vieille servante du curé de Fresnes, alla au jardin cueillir des herbes et des légumes avec un soin inaccoutumé... C'est qu'elle avait, ce jour-là, chose rare, un bon plat à préparer. Il s'agissait de cuire un lièvre donné par un chasseur, harassé de fatigue et chargé de gibier, qui s'était reposé ce matin-là au presbytère et qui avait voulu payer, de cette façon, la cordiale hospitalité de M. le curé.

Catiche réussit à merveille dans la confection de son pâté. Elle en rêva toute la nuit et, le lendemain, attendit avec impatience l'heure de midi pour le servir à son maître.

En préparant le repas, Catiche jetait, de temps à autre, un coup d'œil machinal sur la route déserte que l'on apercevait de la fenêtre Tout à coup, au détour du chemin, parurent trois personnes dont l'aspect la fit frémir. C'étaient les deux neveux, en ce moment en vacances, ils avaient fait une longue course pour faire visite à l'oncle, escortés de Maigrichon, leur camarade le plus efflanqué, le plus affamé du collége.

A la vue de ces convives inattendus, Catiche s'élança vers son pâté, le saisit et l'enferma à double tour dans l'office comme s'il eût été une personne naturelle. Puis, elle courut dans la chambre de M. le curé et, tout essouffée, elle lui dit : " Monsieur, voici les deux neveux de Crève-cœur qui arri-

vent. Bien sûr qu'ils n'ont pas dîné et encore ils amènent cet avale-royaume de Maigrichon.

— Eh bien, dit le curé, mettez trois œufs de plus dans l'omelette, ma bonne, trois verres d'eau dans la soupe, et tout ira bien.

— Il s'agit bien de cela ! s'écria Catiche, c'est le pâté qui m'inquiète ! Il ne doit être mangé que par vous, il vous durera huit jours.....,il est si beau ! si bon !... Je vous en supplie, Monsieur le curé, ne parlez pas de ce pâté. Je ferai des omelettes, des crêpes, du café, des beignets, tout ce que vous voudrez, mais ne me trahissez pas !...

— Allons, ma bonne, faites à votre mode, dit le curé pour avoir la paix, je ne dirai rien. ”

On se met à table. La soupe aquatique, l'omelette et la salade étaient viandes bien creuses pour ces pauvres neveux venus de loin. Le bon curé le sentit ; il avait déjà oublié le pâté, étant par nature fort distrait, mais il crut devoir faire quelques excuses à ses hôtes : “ Voici un maigre festin, chers amis, et je regrette bien de vous recevoir d'une manière si peu confortable..... Que voulez-vous ? Nous sommes ici loin de toute ressource et quand on va surprendre un pauvre oncle curé de village, OPORTET PATI.

— Plaît-il ? s'écria Catiche d'un air effaré.

— Je dis, ma bonne, que quand on vient dîner chez un pauvre curé, OPORTET PATI.

— Hélas ! murmura Catiche, je m'en doutais bien !

Et ouvrant le buffet, elle y prit le pâté et le mit sur la table.

Les convives firent un grand cri.

— Quoi ! mon oncle, c'est ainsi que vous entendez les surprises ! Quel pâté superbe !

Et le jeune neveu, La Fringale, saisissant un couteau, ouvrit la brèche au flanc du pâté et pénétra bientôt au cœur de la place. Il servit son oncle, son frère et lui-même, sans oublier cet abominable Maigrichon.

Catiche fut proclamée pâtissière de premier ordre et l'on reprit du pâté, on y revint, et bientôt il n'en resta plus qu'un petit morceau gisant au fond du plat.

Le repas terminé, M. le curé reconduisit les convives et rentra fort tranquille, lorsque Catiche, l'abordant d'un air tragique, lui dit : “ Eh bien ! Monsieur le curé, c'est ainsi que vous tenez vos promesses ?

— Quelle promesse ?

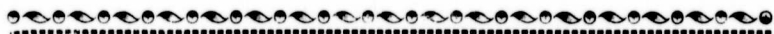
— Vous m'aviez promis de ne pas parler de pâté !

— Je n'en ai pas dit un mot, ma bonne.

— Pas un mot, juste ciel! s'écria Catiche en levant les bras, vous m'avez dit : Apportez le pâté !...

— Mais non, dit le curé qui comprit de suite d'où venait la méprise j'ai dit : OPORTET PATI, c'est-à-dire : il faut souffrir ; c'est du latin, ma bonne-

— A d'autres, dit Catiche, ça veut dire : Apportez le pâté, et je sais assez de latin pour comprendre ça, moi ! Je n'ai pas été pour rien depuis trenté ans dans le sacerdoce ! ”



VIE DU BIENHEUREUX FELIX DE NICOSIE.

PAR LE R. P. HENRI DE GRÈZES.

CHAPITRE II.

(suite)

Il se préparait avec grand soin à cette communion hedomadaire, et d'ordinaire, le samedi soir, il demandait à quitter l'atelier un peu de meilleure heure, pour avoir plus de temps à donner à ses exercices de piété.

“ En même temps, dit un de ses biographes, il veilla avec plus d'attention que jamais à la garde de ses cinq sens ”.

On a déjà vu qu'elle était la réserve de ses regards ; cette réserve devint encore plus stricte, parce que le jeune homme sentait son imagination plus inflammable.

L'atelier de Maître Ciavirella était, on l'a vu, un atelier chétien. Mais le maître n'était pas toujours là ; les ouvriers étaient jeunes pour la plupart ; et parfois, en l'absence du maître, ils se permettaient soit un récit, soit une plaisanterie peu convenables. Parfois aussi venaient à l'atelier des étrangers à la parole trop libre, et auxquels on ne pouvait pas toujours imposer silence.

Lorsque pareille chose était à redouter, notre jeune ouvrier se bourrait de coton plein les oreilles, et se mettait ainsi dans l'impossibilité d'entendre, soit les paroles à double sens, soit les récits qui peuvent souiller l'âme en surexcitant l'imagination.

Si, parfois, malgré les précautions prises, il lui arrivait d'entendre quelque parole malsaine, sa physionomie se revêtait d'un tel aspect de tristesse que les mauvais plaisants perdaient tout envie de continuer. Ses camarades alors le traitaient de scrupuleux, de cerveau fêlé. Il les laissait dire et ne répondait rien ; ou bien il répondait simplement par cette formule qu'il avait apprise de quelque Frère Capucin : *Sia pri l'amori di Diu* (Soit pour l'amour de Dieu !)

Est-il besoin d'ajouter que Jacques-Antoine sut toujours se tenir en garde contre tous les entraînements de la camaraderie? Jamais il ne prit part à ces libations que se permettent, surtout le dimanche, les jeunes ouvriers, sous prétexte de se délasser des travaux de la semaine. Jamais on ne le vit dans ces réunions dissipées, et souvent hélas! dangereuses, où se reencourent jeunes gens et jeunes personnes.

On remarqua même que Jacques-Antoine, toujours cependant si tendre, si affectueux pour tous les siens, devenait plus réservé à l'égard de ses jeunes sœurs, et jouait moins familièrement avec elles.

Inspiré et conduit par son père, Jacques-Antoine, s'était enrôlé de bonne heure dans l'association de Notre-Dame des Miracles. Cette association, fondée par les Pères Capucins sous le patronage de Marie immaculée et du séraphique Père saint François, se réunissait dans leur église; par ces motifs, on l'appelait vulgairement: la Congrégation des *Petits Capucins* (de' Cappucinelli). Très assidu aux réunions de la confrérie, ardent à mettre en pratique tout le bien qu'il y apprenait ou qu'il y voyait, notre fervent jeune homme ne tarda pas à devenir le modèle de tous les associés. Plus tard, devenu religieux sous le nom de Frère Félix, et placé au couvent de sa ville natale, le pieux associé n'oublia pas cette chère confrérie de Notre-Dame des Miracles, qui avait été la joie de son adolescence et la force de sa jeunesse. Il s'intéressait à tous les associés, les visitait dans leurs maladies et leur rendait en toute occasion tous les services qu'il pouvait.

Dieu, pour faire resplendir la vertu de son fidèle serviteur, attendra-t-il que celui-ci ait vieilli dans le cloître et blanchi sous le joug?... Voici ce que des témoins dignes de toute créance ont déposé sous la foi du serment au procès de béatification :

Un des ouvriers de Maître Ciavirella terminait un jour une chaussure. Distract par un bruit du dehors, il fait un faux mouvement, et son tranchet, s'enfonçant dans l'empeigne déjà cousue, y fait une large entaille. Hors de lui, au lieu de s'en prendre à lui-même et à sa distraction, l'ouvrier lance à terre la pauvre chaussure, en proférant des jurons épouvantables, entremêlés d'odieus blasphèmes. Tout pâle et tout tremblant d'entendre outrager le nom de son Dieu, Jacques-Antoine relève en silence la chaussure détériorée. Il passe sur le cuir déchiré ses doigts humectés de sa salive; puis replaçant doucement l'objet sur les genoux de son camarade: " Pour Dieu, dit-il, pour la Vierge immaculée, ne blasphème plus, vois ce que Dieu vient de faire pour toi " ! — L'entaille avait complètement disparu! Au contact de cette main virginale, et des sucs de cette bouche qui n'avait jamais su que prier et bénir, les bords de la déchirure s'étaient rejoints et si bien recollés

l'un à l'autre qu'on n'apercevait plus la moindre trace de l'accident... Un grand silence suivit le fait que nous venons de dire ; Jacques Antoine s'était tranquillement remis à son ouvrage, mais tous dans l'atelier regardaient avec des yeux étonnés ce compagnon de dix-huit ans, dont les mains opéraient des prodiges. Et le bruit se répandit dans Nicosie que le fils d'Amuruso, le pauvre cordonnier, était un grand ami de Dieu.

CHAPITRE III

Le Novice.

*Quis mihi dabit pennas sicut columbæ,
et volabo et requiescam. Ecce elongavi
fugiens. Psal. 54, 7.*

Oh ! qui me donnera des ailes comme à la colombe, et je volerai vers le lieu de mon repos, voici que j'ai pu quitter le monde et m'enfuir.

SOMMAIRE. — Le calme après la victoire. — Mort de Philippe et de Carmela. — Vocation. — Refus. — Huit ans d'épreuves. — Admission. — Les adieux. — Le noviciat de Mistretta. — La vêtue. — Les trois règles de perfection. — L'année du noviciat. — La Profession. — Sainte indifférence.



ACQUES-ANTOINE. avait subi la lutte, et il en était sorti victorieux ; c'était justice qu'il jouit de la paix que donne la victoire. Aussi, sur les traits de cet aimable jeune homme, se reflétaient perpétuellement la sénérité et une joie douce et calme. C'était vraiment la joie dans le Seigneur, cet héritage permanent des vrais enfants de Dieu ; aucun fâcheux accident ne pouvait la lui ravir. A vrai dire, il n'y avait pas pour lui d'accident fâcheux, car il considérait tout ce qui lui arrivait comme une sage et miséricordieuse disposition de la Providence divine.

Il avait atteint sa dix-neuvième année, lorsqu'il vit mourir presque coup sur coup ses bons et pieux parents. Dans son immense douleur, il baisa amoureuxment la main de Dieu qui dirige toutes choses, et les dispose pour notre grand bien. Il pleura son père ; il pleura la douce et sainte Carmela, car il les avait toujours tendrement chéris. Mais il donna à leur mémoire bien plus de prières que de larmes ; et c'est ainsi qu'il leur témoigna son intime reconnaissance et son filial et profond amour.

(à suivre.)

DIRECTEUR : A. L. MANGIN, PRÊTRE,

A MASSON, COMTE LABELLE, QUE.

Série 21

Opérettes pour garçons

La galette de grand'mère	—	—	0,65
Le renard et la cigogne.	—	—	0,90
La petite guerre.	—	—	0,65
La vengeance de maître Herbette.	—	—	0,75
			2,95

Série 41

Opérettes pour filles.

La galette de grand'mère.	—	—	0,65
Fleurs et abeilles.	—	—	0,90
Un Thé chez Madame Grispoil.	—	—	0,65
Le renard et la cigogne.	—	—	0,90
			3,10

OPUSCULES DE PROPAGANDE.

Les articles marqués en italique existent aussi en anglais.

La Voie Douloureuse.

Le Prêtre.

Salut, O Mère de Miséricorde.

Réparation.

Bouquets spirituels aux âmes du Purgatoire.

La Sainte Messe.

Il règnera par son divin Cœur! D'après les révélations de la B. Marguerite Marie.

Le prix est le même pour tous les opuscules ci-dessus, c'est-à-dire : 2 centins pour un, — \$ 1.50 le cent.

Ajouter pour frais de poste : 1 centin par 5 opuscules.



Feuilles à 12 centins le cent, — \$ 1.00 le mille.

Souvenez-vous. — Un Vrai Trésor. — Mystères du St Rosaire. — Petit Evangile du St Nom de Jésus. — *Brefs de St Antoine, sur papier.* — Litanies de la Résignation.


Brefs de St Antoine, sur toile, doubles, avec le petit Evangile à l'intérieur. 3 cents chacun. — \$ 2.00 le cent.



La Famille Chrétienne

paraît chaque semaine \$ 1.00 par année, payable d'avance.

MASSON, CTÉ. LABELLE, P., Q.



Vieux Timbres-Poste.

Voulez-vous faire une bonne œuvre à peu de frais et contribuer au culte eucharistique? Mettez de côté tous les timbres-poste que vous recevez; cherchez dans vos vieux papiers les enveloppes portant encore des timbres; demandez à vos parents et amis d'en faire autant et de vous remettre ce qu'ils auront ramassé. Puis, quand vous en aurez une certaine quantité, envoyez tout cela par la poste à l'IMPRIMERIE JEANNE D'ARC, à MASSON, COMTÉ LABELLE, P. Q.

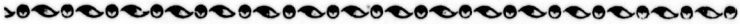
Le produit de la vente de ces timbres-poste sera employé exclusivement **au culte eucharistique**. Ces petits morceaux de papier se transformeront en ornements, luminaire et objets du culte, et prieront pour vous.

Pour rendre cette offrande plus méritoire encore, faites la convention avec Celui qui est prisonnier par amour pour vous dans le tabernacle, que chaque fois que vous prendrez la peine de recueillir un timbre-poste, ce sera par amour pour lui. Vous ferez ainsi autant d'actes d'amour de Dieu, en action.

N. B. Ne détachez pas de leurs enveloppes les timbres datant de plusieurs années; ils ont plus de valeur ainsi.

Pour les timbres les plus récents, vous pouvez les séparer de l'enveloppe mais en en laissant un morceau suffisant pour ne pas endommager la dentelure du timbre.

L'Imprimerie Jeanne d'Arc met en loterie le 4 octobre prochain un objet d'une valeur de \$ 25.00. Toute personne envoyant de vieux timbres-poste avec son adresse, sera inscrite pour un billet de loterie. Il ne sera cependant accusé réception que des envois assez considérables à moins que l'envoyeur n'ajoute un timbre neuf pour la réponse.



A VENDRE A L'IMPRIMERIE JEANNE D'ARC.

Le SCAPULAIRE de N.-D. du MONT-CARMEL.

SUIVI DE QUELQUES CONSIDÉRATIONS
SUR LA COMMUNION DES SAINTS ET SUR LA DIME.

Par

J. T. SAVARIA,

Chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal.

Prix: broché 40 centins, relié 50 et 60 centins. Frais de port en plus.